Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 26 (1881)
Heft: 17

Artikel: Les impressions d'un officier anglais en Suisse
Autor: G.R.
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-335639

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 17.08.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

mission du génie qui existe déjà depuis des années, et exactement dans le sens désiré.

Nous ferons donc savoir à nos camarades que cette commission est composée du chef de l'arme du génie, colonel Dumur, président ; du colonel Schumacher, instructeur en chef du génie ; du colonel Ott, ingénieur de l'état-major de l'armée ; du lieutenant-colonel Lochmann, ingénieur de la Ire division ; du lieutenant-colonel Blaser, ingénieur de la IIIe division ; du lieutenant-colonel Schmidlin, ingénieur de la VIIe division et du major Meinecke, instructeur du génie de 1re classe. Nous ajouterons que depuis 1875 toutes les questions relatives au perfectionnement de l'arme du génie ont été préparées, discutées et, après expériences faites, présentées par cette commission à l'approbation du Département militaire fédéral.

En résumé et en s'appuyant sur les motifs énoncés plus haut, la société bernoise du génie estime, à l'unanimité de ses membres présents, que la réorganisation complète de l'arme du génie, telle que la désirent les officiers de la Ve division, n'est pas nécessaire. Elle concède seulement qu'il serait désirable de former avec les pionniers d'infanterie une seconde compagnie de sapeurs qui serait attachée au bataillon du génie. Cette modification peu importante de la loi actuelle pourrait s'opérer sans grand inconvénient.

La réunion émet en outre le vœu que d'une manière ou d'une autre la réserve du matériel du génie soit pourvue des attelages nécessaires, ceux-ci n'étant pas prévus par la loi organique de 1874. Elle pense que ce point a été oublié dans les délibérations qui ont précédé la promulgation de cette loi.

Quant aux vœux relatifs à l'instruction des troupes du génie, l'assemblée n'entre pas en matière sur ce sujet. Elle sait que la haute direction de cette arme est placée entre des mains sûres et habiles qui sauront la conduire sans avoir besoin d'être guidées en aucune façon.

Au nom du Comité de la Société bernoise du génie :

Le Président, A. Frey, major.

Le Secrétaire-remplaçant, E. Kuenzi, lieut.

Les impressions d'un officier anglais en Suisse.

L'un des officiers anglais qui ont suivi les manœuvres de la 1re division en 1879, M. le colonel du génie G. Graham, publie dans les *Proceedings of the Royal Engineer Institute* un assez long article sur les institutions militaires de notre pays. Ecrit avec une rare bienveillance, ce travail renferme une étude complète de notre organisation actuelle, basée sur la loi du 14 novembre 1874. Il est émaillé ici et là de remarques qui dénotent un observateur consciencieux, sans préventions et surtout pratique. M. le colonel Graham est ordinairement bien renseigné ; on voit qu'il a puisé ses indications à des sources sûres et qu'il ne s'est pas contenté, comme tant d'autres, de juger ou de condamner en

bloc sans s'être mis ou courant des circonstances particulières à notre petit pays. Il a étudié avec soin notre loi organique et le résumé qu'il en donne, très clair et très bien fait, ne renferme que des erreurs de peu d'importance. Il y a en revanche des réserves à faire sur quelques points de son introduction, mais elles ne portent que sur des sujets qu'il n'a pas pu étudier par lui-même et sur lesquels il a dû se borner à enregistrer le témoignage d'autres écrivains. S'il donne, par exemple, un récit passablement fantaisiste, quoique extrêmement élogieux, de l'occupation de nos frontières en 1870 et 1871 et du désarmement de l'armée de l'Est, la faute ne saurait lui en être imputée : il n'a fait que citer l'ouvrage de Hepworth Dixon *the Switzers*. Or cet ouvrage, qui a été accepté en Angleterre les yeux fermés, grâce au renom que s'était acquis l'auteur par ses publications antérieures (la *Nouvelle Amérique,* la *Russie libre*, etc.), est bien le plus superficiel, le plus rempli d'erreurs qui ait été publié sur la Suisse dans ces dernières années. On a pu se demander avec raison, à propos de ce livre, si Dixon avait puisé ses renseignements ailleurs que dans la conversation des cochers de fiacre qui l'avaient conduit dans les rues de Berne ou dans les racontars des guides de l'Oberland. S'ils ne veulent pas se faire de nous et de nos institutions une idée très fausse, les nombreux anglais qui viennent chaque année en Suisse et qui lisent les *Switzers* avant d'entreprendre le voyage feront bien de n'en accepter les informations que sous bénéfice d'inventaire.

Une traduction intégrale de l'article de M. le colonel Graham ne présenterait pas un bien grand intérêt pour des lecteurs suisses. Nous nous bornerons par conséquent à en extraire quelques lignes qui suffiront pour donner une idée de l'esprit dans lequel il est conçu. Voici d'abord un passage de son introduction :

« L'armée suisse est de toutes les armées européennes celle qui coûte le moins cher. D'après la *Feuille fédérale* de 1877, le coût de l'armée n'est que de fr. 4,94 par tête de la population, tandis qu'en France il est de fr. 17,62. Il faut remarquer en outre que la France avec ses 37 millions d'âmes met sur pied une armée de 1,750,000 hommes, soit environ 1 soldat pour 21 habitants, tandis que la Suisse, avec une population de 2 3/4 millions, lève 200,000 hommes, soit 1 pour 14 habitants. La proportion des dépenses est par conséquent la suivante : 14 : 4,94 :: 21 : 17,62 = 1 : 5,3. En d'autres termes, un soldat français coûte cinq fois plus qu'un soldat suisse. Il est vrai que les conditions de service dans les deux nations sont entièrement différentes...

« Les traditions guerrières sont fortement enracinées en Suisse et l'esprit militaire y est entretenu avec un soin jaloux. Tout citoyen est habitué à se considérer comme soldat et quoiqu'il ne lui soit pas permis d'endosser son uniforme en dehors du service, il doit tenir son équipement et son armement prêt à toute éventualité. — Les Suisses paraissent avoir un grand respect pour les combats auxquels ont pris part leurs ancêtres. Sur les murs de la caserne de Thoune, j'ai vu un grand nombre d'inscriptions mâles et énergiques rappelant les batailles de Morgarten, Laupen et Sempach qui ont eu lieu il y a plus de 500 ans. — En Angleterre, si on s'avisait de rappeler dans les logements de nos

troupes les hauts faits de Poitiers ou d'Azincourt, on trouverait la chose déplacée. Il n'en est pas de même en Suisse où les inscriptions de ce genre ne paraissent nullement ridicules aux yeux des patriotiques populations... »

L'auteur place ici un court exposé de notre organisation militaire avant 1874 puis le récit de la campagne 1870-71 auquel nous avons fait allusion. Il étudie ensuite en détail chacune de nos armes et la manière dont elles sont instruites. Nous prenons dans cette partie de son travail quelques observations :

« Toute l'élite de l'armée suisse est munie actuellement du fusil Vetterli, une adaptation du Winchester à répétition [1]. Le magasin contient 11 cartouches. Comme il n'est organisé que pour recevoir les cartouches à balles, on ne peut pas s'en servir dans les exercices à blanc ; il en résulte cet inconvénient grave que la discipline du feu avec une arme à répétition ne peut proprement pas être enseignée à la troupe. [2] »

« L'infanterie que j'ai vue aux manœuvres était composée en majeure partie d'hommes de petite taille, mais très agiles et capables de supporter de grandes fatigues. Quoique la température fut très élevée, ils n'avaient pas l'air d'en souffrir, malgré leurs grands manteaux et les sacs garnis qu'ils portaient à travers un terrain coupé et montueux. La troupe paraissait bien menée et les mouvements étaient en général exécutés avec précision. J'ai vu cependant quelques commandants placer des soutiens ou des réserves sur des pentes exposées au feu de l'ennemi alors qu'en avançant ou en reculant un peu ils auraient trouvé des couverts. Plusieurs chefs de bataillon m'ont paru aussi employer à tort dans quelques cas la formation serrée, en colonne double, sous le feu de l'adversaire. Des erreurs de ce genre se corrigeraient d'elles-mêmes dans la réalité.

« L'artillerie a des cours de répétion bisannuels auxquels les batteries prennent part soit comme unités isolées, soit réunies en régiments et

[1] La qualification d'*adaptation* ou de *dérivé* du Winchester appliquée à notre Vetterli a sa raison d'être par le fait que le fusil à répétition de l'Américain Winchester a servi de base à notre arme actuelle pour ce qui concerne le système de répétition. En effet, nous retrouvons dans le Vetterli le magasin à cartouches muni d'un ressort à boudin et placé sous le canon, ainsi que le transporteur qui amène successivement les cartouches, appareils empruntés au Winchester. Par contre, la fermeture du Vetterli est complètement différente de celle du Winchester et doit être placée parmi les dérivés du fusil à aiguille prussien.

Le mérite de l'inventeur de notre fusil consiste à avoir su adapter le système de répétition inventé par Henry et Winchester au fusil à chargement par la culasse avec fermeture à cylindre. G. R.

[2] Cet inconvénient n'existe plus. On sait que le capitaine Rubin, directeur du laboratoire de Thoune, a construit pour les exercices de tir à blanc une cartouche avec laquelle on peut utiliser le magasin. Dans les premiers essais, on s'était borné à remplacer la balle par du papier mâché ou du carton, mais un tir de ce genre ne laissait pas que de présenter quelque danger dans les manœuvres. On a eu recours alors à un moyen extrêmement simple : on a allongé la douille de manière à lui donner la longueur totale de la cartouche à balle; elle permet ainsi le fonctionnement complet du mécanisme. G. R.

en brigades. Thoune, que j'ai visité, est la place centrale pour cette arme. Il y a là des casernes pouvant contenir 1000 hommes, des écuries pour 400 chevaux et une grande plaine d'environ 300 hectares pour les exercices. La façon dont les batteries de campagne se sont comportées pendant les manœuvres est étonnamment bonne *(surprisingly good)* étant donnée leur courte période d'instruction. On me dit que ce service est très populaire et que les recrues sont choisies avec soin. »

En sa qualité d'officier du génie, M. le colonel Graham s'occupe avec prédilection de cette arme à laquelle il consacre une grande partie de son article. Il donne, entre autres, avec planches à l'appui une description détaillée des pontons suisses en les comparant au matériel employé en Angleterre. Les ouvrages d'Aclens ne sont pas oubliés et les plans des deux redoutes construites par la compagnie de sapeurs et par les pionniers d'infanterie sont aussi reproduits en entier par la revue anglaise. G. R.

La chirurgie militaire au congrès international de médecine à Londres.

Voici, d'après une correspondance du *Progrès militaire*, un résumé des sujets traités par la section de médecine et de chirurgie militaires, l'une des plus importantes du congrès.

Le premier sujet discuté a été : « Le traitement antiseptique des blessures en campagne », sur lequel le médecin-inspecteur, M. Lilburne, présentait un mémoire intéressant. L'auteur y a montré l'importance des résultats obtenus par la méthode du professeur Lister, dont il est chaud partisan, quoique pour certaines circonstances il conseille d'y apporter certaines modifications quand il s'agit de l'employer sur le champ de bataille même. Le docteur Port de Munich et le docteur Beck du 14e corps d'armée allemand prirent part à la discussion qui suivit et proposèrent à leur tour divers moyens d'application des antiseptiques suivant les cas. Mais, somme toute, les avantages du traitement antiseptique ont été hautement reconnus par tout le monde.

Est venue ensuite la question de « la désinfection des champs de bataille » traitée par le docteur Ennes, de Lisbonne. L'établissement d'hôpitaux de campagne sur le terrain même où vient de se livrer une grande bataille est très dangereux pour les blessés, a dit l'auteur, et les mesures les plus énergiques doivent être prises pour assainir promptement ces terrains. Les conclusions ont été qu'il faut prendre la précaution de déshabiller les morts avant de les enterrer. Encore cela ne saurait-il suffire ; et passant en revue les principaux désinfectants usités en pareille circonstance, le docteur a fini par conclure que la crémation était le seul moyen vraiment sûr de désinfecter un champ de bataille. Le chirurgien-major Melladen, des Horses-Guards, dit aussi quelques mots à ce sujet à propos de l'expérience à tirer de la dernière guerre russo-turque.

Le docteur Esmarch, professeur de chirurgie à l'université de Kiel, examina ensuite la question du « traitement des hémorragies en campagne. » Il commença par assurer que ce traitement avait été beaucoup